



## Stage sécurité routière en composition pénale

-----  
Par Kil

Bonjour,

Après avoir été contrôlé positif à l'alcool, je devais dans le cadre de ma sanction faire une visite médicale que j'ai effectuée, un stage de sensibilisation à la sécurité routière à faire dans les 6 mois et une 2<sup>ème</sup> visite médicale au bout d'un an. Et tout le problème est que je n'ai pas effectué ces 2 derniers il y a maintenant 3 ans. Ma question est alors comment faire pour revalider mon permis? Apparemment abrogé aujourd'hui mais pas invalidé. merci

-----  
Par Suisse1291

Voir votre avocat parce que la composition pénale n'ayant pas été exécutée jusqu'au bout, votre permis est soit annulé soit invalidé donc retour à la case auto-école pour repasser un nouveau permis, redevenir un probatoire pour 3 ans avec seulement 6 points la première année. Votre avocat vous dira quoi faire.

-----  
Par Kil

Merci pour votre réponse. Je vais me rapprocher d'un avocat. Merci beaucoup.